



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Collège Nicolas Robert
Adresse : 3 rue Charles Péguy

28500 VERNUILLET

Pouvoir adjudicateur :

M. TELMAR Thierry
Contact : Mme MARCO Catherine
Tel : 02.37.46.22.03
Fax : 02.37.46.91.18
Email : catherine.marco@ac-orleans-tours.fr

Détail de la consultation - PAJI/17/01483 :

Type de produit : PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports
Objet : Séjour montagne du 14 au 19 janvier 2018

Descriptif :

1er ARTICLE :

Séjour dans les Alpes du 14 au 19 janvier 2018
62 élèves et 5 accompagnateurs
Départ le dimanche 14 janvier du collège Nicolas Robert à Vernouillet (28) vers 7h (arrivée au centre vers 16h)
Départ du centre le vendredi 19 janvier vers 20h après le repas du soir.

ARTICLE 2 : ACCUEIL ET HEBERGEMENT

Les élèves et les accompagnateurs sont en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner) dans un centre d'accueil avec des chambres et sanitaires. La salle de restauration et les salles d'activités sont dans le centre.
Le centre assurera le repas du dimanche soir lors de l'arrivée des élèves et celui du vendredi soit avant le départ.

ARTICLE 3 : PROGRAMME ET ACTIVITES

Voir document joint de la semaine type

Les activités de plein air (cours de ski en journée) seront encadrées par des moniteurs brevetés avec prêt du matériel ainsi que les forfaits pour un total de 20 heures de cours par élève. Les animations proposées du centre devront se dérouler en début de soirée (avant le repas) ou en fin de soirée (veillée).

ARTICLE 4 : LE PRIX

Toutes les dépenses doivent être indiquées dans le devis
L'offre précisera les conditions d'assurance :
1/ Annulation totale ou partielle du séjour
2/ Secours en montagne et rapatriement lors des activités de pleine nature

Le prix est exprimé en euro. Le prix global doit comprendre les prestations et les différentes assurances. Il doit faire apparaître un prix unitaire identique pour les élèves et les accompagnateurs (la gratuité pour les accompagnateurs est proscrite).

ARTICLE 5 : LE CONTENU DE L'OFFRE

Les candidats produiront :
1/ L'acte d'engagement reprenant et acceptant les éléments du présent document
2/ Le descriptif de chaque prestation

Le candidat retenu devra, dans un délai de 10 jours à compter de la demande qui lui en est faite par le collège, apporter la preuve qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales. A défaut de production de ces informations, son offre sera rejetée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier directement avec les candidats les mieux placés par rapport aux critères mentionnés dans le cadre du présent marché.

Liste des fichiers publiés avec cette offre :

- acte d'engagement pour marché.docx
- semaine type.docx

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- Acte d'engagement pour marché.docx
- Semaine type.docx

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des produits :	30 %
Qualité des services associés :	0 %
Qualité des conditions de livraison :	0 %
Prix :	70 %

Consultation publiée du 28/03/2017 au 06/04/2017. Echéance le 06/04/2017 à 17h00 (Heure de Paris).